

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAULX**

<b>Nombre de conseillers</b>		L'an deux mille vingt-quatre, le 08 novembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.
<b>En exercice</b>	15	
<b>Présents</b>	11	
<b>Votants</b>	13	
<b>Absents</b>	4	
<b>Exclus</b>	0	
<b>Date de convocation</b> 04 novembre 2024		<b>Présents :</b> Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Christophe BOCQUET, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Emmanuel SERRIER
<b>Date d'affichage</b> 04 novembre 2024		<b>Absents excusés :</b> Philippe HELF, Cédric VERNEY, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Christophe DOUARD
<b>DEL 20241108-038</b>		
<b>OBJET : Compostage autonome à l'école – convention de partenariat</b>		<b>Procurations :</b> Philippe HELF à Chantal MARCHAND, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ à Gil BENICHOU  <i>Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance</i>

Madame le Maire rappelle que la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire fixe des objectifs ambitieux pour les collectivités en charge de la gestion des déchets. Ces dernières doivent, d'une part, réduire de 15% les déchets ménagers et assimilés collectés entre 2010 et 2030 et, d'autre part, mettre en place une solution de tri à la source des biodéchets d'ici le 31 décembre 2023.

Un site de collecte des biodéchets a ainsi été installé à l'école, sur le haut de la parcelle côté Agorespace.

Il convient de finaliser une convention avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, compétente en matière de collecte et valorisation des déchets, visant à encadrer les conditions d'installation et d'exploitation de ce site dit de compostage autonome en établissement.

Madame le Maire présente le projet de convention aux élus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité** :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention

Le Secrétaire de séance,

**Murielle NAGEL**



Le Maire,

**Isabelle VENDRASCO**

